

VOTRE AVENIR



LA FORCE AÉRIENNE

LA FORCE AÉRIENNE GARDIENNE DE LA PAIX

Les moyens dont disposent les armées modernes donnent de la guerre une vision si terrifiante et amenuisent à ce point les chances de survie des belligérants que cette guerre est devenue hautement improbable.

Les risques d'un conflit augmenteraient toutefois si devait se relâcher inconsidérément l'effort indispensable de préparation à la lutte.

La Force Aérienne belge participe à cet effort dans le cadre de l'OTAN. Sa préoccupation majeure est de se maintenir en état permanent de préparation. Aussi doit-elle pouvoir compter sur le dynamisme de l'élite de notre jeunesse qui doit avoir à cœur de faire de la paix son métier et son idéal.



A notre époque passionnante où se développe la navigation spatiale, hier encore considérée comme une chimère, nous constatons que la Force Aérienne belge reste pour beaucoup une inconnue.

Par la tâche importante qui est sienne, la Force Aérienne occupe cependant une place en vue dans la défense de l'Occident.

Son dynamisme, la valeur de son personnel et la qualité de son matériel la situent à la pointe du progrès technique. Elle offre aux jeunes un éventail de métiers modernes qui développent et affermissent leurs qualités humaines tout en leur assurant une formation professionnelle inestimable.

La vie dans nos unités est une belle et saine aventure au service d'un idéal de paix.

Cette brochure est destinée à illustrer la réalité de notre vie d'aviateurs. C'est avec fierté que nous vous invitons à la parcourir.

LA FORMATION NOTATA



Les cosmonautes ont écarté le cauchemar d'un monde régi par les cerveaux électroniques et les robots. L'homme revient à l'avant-plan.

Car l'homme, en dépit du développement prodigieux de la technique moderne, reste irremplaçable.

La Force Aérienne belge l'a bien compris car elle aussi doit pouvoir compter sur un personnel dynamique et d'un haut degré d'instruction. Cette formation est assurée par le Groupement Instruction et Entraînement.

Le Groupement Instruction et Entraînement poursuit un double but: d'une part doter la Force Aérienne du personnel instruit nécessaire à l'exécution de sa mission, d'autre part dispenser à ce personnel un enseignement complémentaire qui lui permette de se perfectionner.



Ainsi ce Groupement contribue-t-il non seulement à la réalisation des brillantes performances que mettent à leur actif les unités de la Force Aérienne, mais il permet aussi à chacun de se perfectionner dans un métier intéressant qui offre des possibilités d'avenir tant dans le secteur civil qu'à la Force Aérienne.

LE GROUPEMENT INSTRUCTION ET ENTRAINEMENT

Quatre instructeurs belges de l'Ecole de Pilotage Elémentaire (Gossoncourt) ont remporté en 1965 la Coupe Biancotto attribuée à la première équipe classée à un concours que l'on peut comparer aux championnats du monde de vol acrobatique.

Une nouvelle preuve que l'instruction de base de nos élèves-pilotes se trouve en de bonnes mains.

L'équipe acrobatique aérienne des « Diabls Rouges » a été reconstituée en 1965, dotée cette fois d'appareils d'écolage *Fouga-Magister*. La première présentation en public eut lieu à l'occasion de l'inoubliable meeting aérien de Brustem qui se déroula devant plus de 100.000 spectateurs.

La prestation de nos instructeurs en vol fut si convaincante qu'ils furent aussitôt invités à participer à de nombreux meetings tant à l'étranger qu'en Belgique.



DES MONITEURS DE VALEUR



Un enseignement de qualité
dispensé dans des locaux agréables.
Et faisant appel à des moyens didactiques modernes.





**FORMATION
TECHNIQUE**

**DANS
UNE
GAMME
DE
MÉTIER
MODERNES**



Premier jour au Centre de Formation Militaire de la Force Aérienne (Koksijde)
... un peu d'inquiétude !



... Elle se dissipera vite... car la Force Aérienne est réputée pour la chaleur de son accueil.

Au Centre de Perfectionnement à Brustem: le «self-service».



Un lieu de repos:
la bibliothèque confiée à l'officier d'in-
formation sociale et culturelle.



Un lieu de détente: la cantine.

ZO-TQ-A-L

LA FORCE
AÉRIENNE
TACTIQUE





Les unités opérationnelles et les services qui contribuent directement à la mise en œuvre des moyens de combat sont groupés au sein du Commandement de la Force Aérienne Tactique.

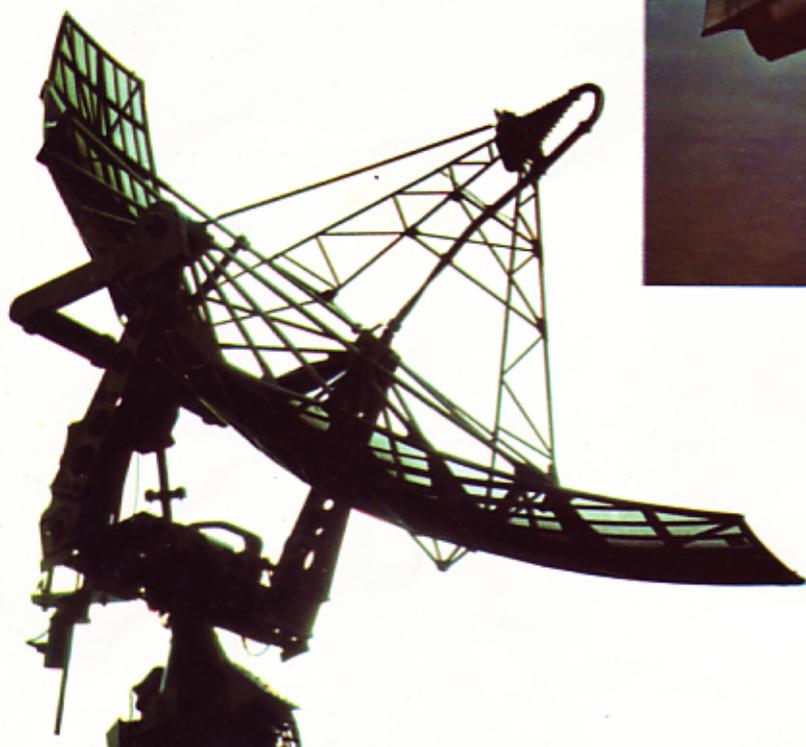
Sa tâche primordiale, en étroite collaboration avec les divers organismes OTAN : préparer la Force Aérienne à l'accomplissement de sa mission.

La Force Aérienne doit pouvoir réagir à toute attaque de façon instantanée, et ce, à tout moment et chaque jour de l'année.

C'est à la rapidité de cette réaction et à la précision dans l'exécution des missions que se jauge l'efficacité du commandement tactique.

A cet égard la Force Aérienne peut se targuer d'un haut degré de compétence et de valeur opérationnelle. Le palmarès de sa participation aux diverses compétitions internationales en est une preuve indéniable.

Les résultats éclatants obtenus par l'équipe belge, composée de pilotes F 104G de Beauvechain et de contrôleurs d'opération de Glons, font preuves d'un haut rendement de défense aérienne de nos unités de vol.



PALM



Un pilote de la 42^e escadrille (Bierset) sortait premier de la compétition internationale qui groupe toutes les unités de reconnaissance OTAN de l'Europe. Cette même escadrille fut placée parmi les meilleures dans le classement inter-escadrilles.



Après des épreuves lourdes et sévères le 2^e Wing de Chasseurs-Bombardiers obtint un « RATE ONE », c.-à.-d. la plus haute évaluation opérationnelle de l'OTAN qu'une unité volante puisse atteindre.



Pendant la compétition annuelle, et parmi toutes les unités de Chasseurs-Bombardiers de l'Europe de l'Ouest, le 10^e Wing de Chasseurs-Bombardiers défendait le renom de la Force Aérienne d'une manière éblouissante. En plus, le premier prix de tir au canon de bord fut décerné à un pilote de Kleine Brogel.



Les unités NIKE belges se sont distinguées à plusieurs reprises à l'occasion d'exercices de tir aux Etats-Unis. Elles ont déjà remporté le Trophée P.-H. Spaak et jouissent d'une excellente réputation au sein de l'OTAN.

Il n'est plus nécessaire de parler de l'esprit d'équipe et de la capacité du 15^e Wing de Transport et Communications ; celui-ci est connu dans le monde entier. Ce wing exécute des missions aussi opérationnelles qu'humanitaires à travers toute l'Europe, vers l'Amérique, l'Afrique et même vers l'Asie.



LE 15^e WING DE TRANSPORT ET COMMUNICATIONS

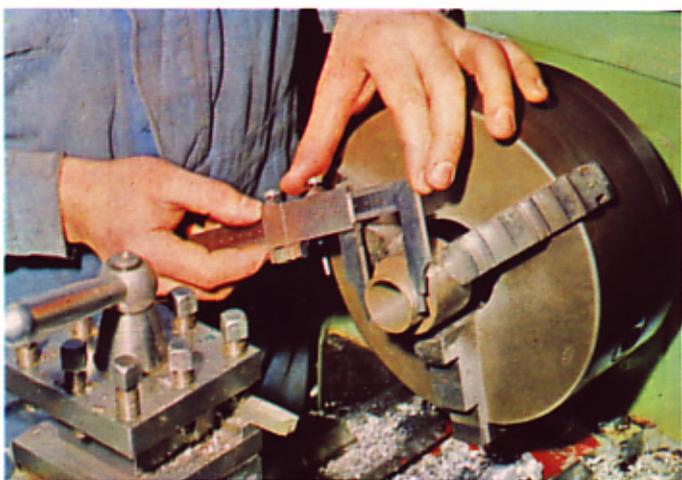
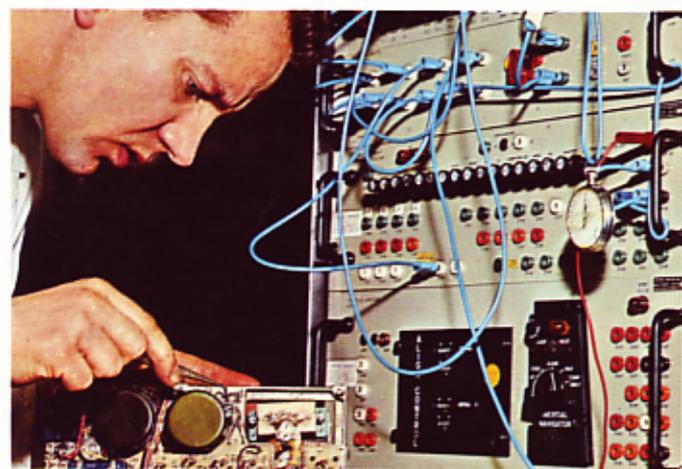






FX 40

TECHNIQUES MODERNES



LA BASE FORCE AÉRIENNE

Satisfaire les besoins d'une Force Aérienne moderne afin de lui assurer toute son efficacité, telle est la tâche, lourde et complexe, qui incombe à la Base de la Force Aérienne.

TECHNIQUES MODERNES



Ce grand commandement constitue l'intermédiaire indispensable entre le secteur industriel et l'utilisateur militaire. Que l'industrie ne réussisse pas à satisfaire les besoins de la Force Aérienne, ou qu'elle ne puisse le faire dans les délais souhaités, et la Base doit pouvoir y suppléer elle-même.

C'est pourquoi ces unités sont à la fois des ateliers et des entrepôts. Et si l'on songe au coût et à la complexité du matériel géré par ces unités spécialisées, on comprend que la Force Aérienne doive pouvoir compter sur des spécialistes compétents et consciencieux et sur des techniques modernes de gestion des stocks.

A LA POINTE DU PROGRÈS

PRÊTS A SERVIR





HORIZONS LOINTAINS





Ponctualité, sens des responsabilités...
qualités demandées au contrôleur de
trafic aérien.



Sauvegarde d'un matériel coûteux.

SÉCURITÉ

Le vol à bord d'un avion moderne est bien plus qu'une simple aventure. Ici
le pilote fait l'inspection de son avion avant de décoller.



TRAVAIL D'ÉQUIPE

Arrivée d'un RF 84 F.



L'apanage de l'aviateur...
la vraie camaraderie.



REEQUIPEMENT de notre FORCE AERIENNE

Le progrès constant en aéronautique et dans les domaines connexes entraînent le vieillissement relatif du matériel volant.

La Force Aérienne renouvelle son équipement à un rythme adapté à l'évolution des techniques, afin de pouvoir remplir sa mission avec un maximum de rendement.

Ainsi, le F84F, après quinze années de service comme chasseur-bombardier est remplacé par le Mirage VB.





CARRIÈRE D'OFFICIER DU PERSONNEL NAVIGANT

1. Officier Aviateur du cadre des Auxiliaires

a) Quelques conditions à remplir:

- réussir un examen médical, une épreuve de condition physique et une épreuve psychotechnique;
- avoir atteint l'âge de 17 ans accompli et ne pas avoir atteint 25 ans dans le courant du mois où la demande est introduite;
- être célibataire;
- s'engager à rester au service actif pendant une période de six, neuf ou douze ans;
- avoir terminé avec fruit les études moyennes du degré supérieur ou études reconnues équivalentes.

b) Possibilités:

- formation jusqu'au brevet de pilote;
- départ après fin d'engagement; après 9 ans, avec pécule de départ égal à 25 fois le dernier traitement, après 12 ans, pécule de départ égal à 50 fois le dernier traitement;
- possibilité de passage dans le cadre des officiers de carrière moyennant réussite de l'examen A et des épreuves légales;
- possibilité de passage dans le cadre de complément moyennant la réussite de certaines épreuves légales;
- même avancement que les officiers de carrière.

c) Renseignements:

Wing Administratif de la Force Aérienne
Service de Recrutement et de Sélection
(S E R D I)

Caserne Major Gêruzet
Boulevard Général Jacques
Bruxelles 4
Tél. 02/47.99.60 - 275

2. Officier Aviateur du cadre de carrière

a) Par l'Ecole Royale Militaire:

La formation de pilote commence pendant les études à l'Ecole Militaire.
Renseignements sur les conditions d'admission:

Ecole Royale Militaire
Avenue de la Renaissance, 30, Bruxelles 4

b) Par le cadre:

La formation de pilote commence après la réussite de l'examen A, session particulière Force Aérienne. L'obtention du Brevet de pilote est suivie d'un cours de formation pour officiers de carrière.

c) Renseignements:

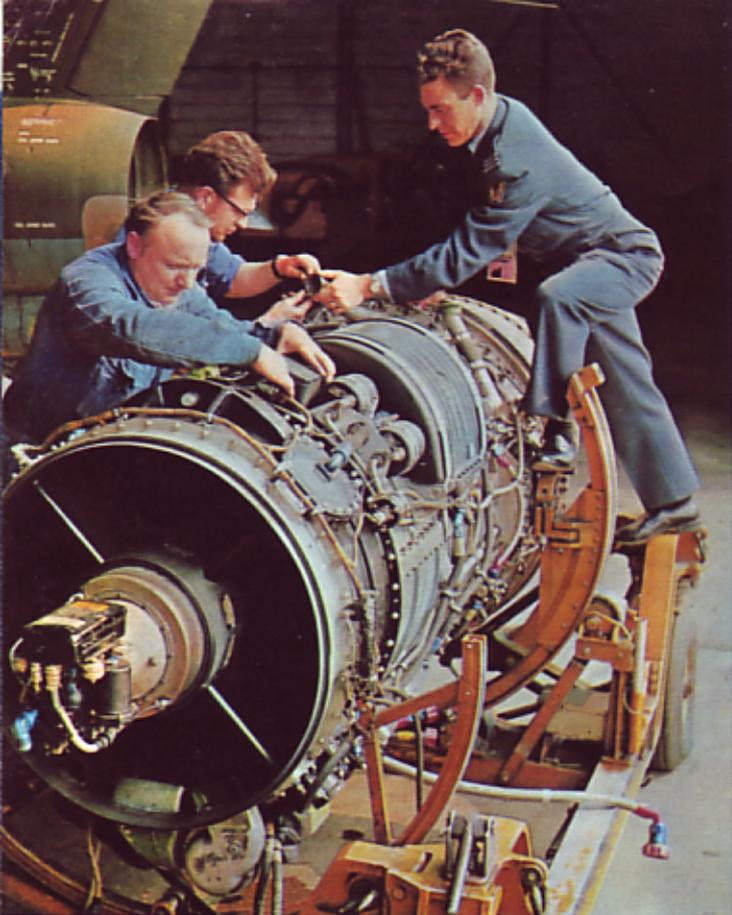
Groupement Instruction et Entraînement
de la Force Aérienne -
Quartier Deschamps - Avenue Bordet - Bruxelles 14
(Inscription avant le 1^{er} février)

3. Officier aviateur du cadre de complément

Ceux qui, déjà brevetés officiers du cadre auxiliaire, désirent prolonger leur engagement temporaire dans le cadre de complément.

Un rêve se réalise: un élève-pilote, suivi par son moniteur, fait son premier solo à bord d'un avion à réaction.





CARRIÈRE D'OFFICIER DU PERSONNEL NON NAVIGANT

3. Officier d'aviation du cadre de complément

Les sous-lieutenants de réserve peuvent, suite à la réussite des épreuves légales dans la quatrième année qui suit leur nomination, passer dans le cadre de complément. Les officiers de réserve peuvent obtenir les renseignements complémentaires auprès de leur chef de corps.



PERSONNEL NON NAVIGANT

1. Officier d'aviation du cadre de carrière

Emplois techniques:

- a) Par la division polytechnique de l'Ecole Royale Militaire (Niveau Ingénieur Civil - 5 années d'études).

Renseignements:

Ecole Royale Militaire,
Avenue de la Renaissance, 30, Bruxelles 4

- b) Par le cadre :

Après réussite de l'examen A, Session particulière de la Force Aérienne pour le recrutement d'officier technicien, et classement en ordre utile à cet examen, formation jusqu'au niveau Ingénieur technicien A 1 dans une école technique supérieure de l'Etat (3 ans).

Renseignements:

Groupement Instruction et Entraînement
de la Force Aérienne
Quartier Deschamps, av. Bordet, Bruxelles 14
(Inscription avant le 1^{er} février.)

2. Officier d'aviation du cadre de carrière

Emplois non techniques:

- a) Par la division Toutes Armes de l'Ecole Royale Militaire (titre de licencié - 4 années d'études).

Renseignements à l'ERM (voir plus haut).

- b) Par le cadre :

Après réussite de l'examen A, Session Inter-forces, formation d'officier de carrière (2 années d'études).

Renseignements:

Ecole de préparation à la Sous-Lieutenance
Examen A
Drève Ste-Anne, 90, Bruxelles 2

(Inscription avant le 15 juillet.)

CARRIÈRE DE SOUS-OFFICIER NON TECHNICIEN



Emplois Non Techniques

1. Sous-officier de carrière :

Les sous-officiers non techniciens reçoivent leur formation, partiellement dans une des Ecoles pour candidats sous-officiers des Forces Armées, partiellement au Centre de Perfectionnement de la Force Aérienne. Sont admis dans cette catégorie les jeunes gens qui désirent servir comme

- sous-officier instructeur dans les unités de protection des installations ;
- sous-officier instructeur d'escadrille ;
- sous-officier instructeur des unités d'engins téléguidés ;
- sous-officier du Service de Santé ;
- sous-officier d'équipement ;
- sous-officier secrétaire.

Avantages :

- complément de formation générale ;
- formation physique et militaire ;
- carrière complète comme sous-officier.

Renseignements :

Centre de Recrutement et de Sélection
Caserne du Petit Château
Boulevard du 9^e Régiment de Ligne, 27
Bruxelles 1
Tél. 02/17.41.10

2. Sous-officier temporaire

La durée totale de formation est de 36 mois en principe dont une partie au Centre de Perfectionnement de la Force Aérienne et l'autre partie en unité. Au moment de son commissionnement au grade de sergent (après 15 mois de service environ) le candidat signe un engagement de cinq ans. En fin d'engagement, possibilité

- soit de quitter l'armée avec une prime de maximum 100.000 francs ;
- soit être admis dans la catégorie des sous-officiers de carrière ;
- soit être admis dans la catégorie des sous-officiers de complément avec avancement limité au grade de 1^{er} sergent.

Renseignements :

Centre de Recrutement et de Sélection
Caserne du Petit Château
Boulevard du 9^e Régiment de Ligne, 27
Bruxelles 1
Tél. 02/17.41.10

CARRIÈRE DE SOUS-OFFICIER TECHNICIEN

EMPLOIS TECHNIQUES

1. SOUS-OFFICIER DE CARRIÈRE

L'Ecole Technique de la Force Aérienne de SAFFRAANBERG comprend :

a) **l'Ecole Technique Secondaire Supérieure (ETSS)** forme durant trois années scolaires les élèves du niveau A 2 de la Force Aérienne, de la Force Terrestre et de la Force Navale.

- technique avions ;
- électricité et instruments de précision ;
- électronique ;
- électromécanique ;
- télémechanique ;
- armement pour avions.

Avantages :

- carrière complète de sous-officier ;
- formation jusqu'au niveau A 1, ce qui offre une carrière d'officier technicien, sous réserve :
 - 1° de réussir l'examen A ;
 - 2° de se classer en ordre utile à cet examen ;
 - 3° de satisfaire à l'examen d'entrée de l'Ecole Technique Supérieure de l'Etat ;
- en cas de réussite de l'examen de maturité possibilité d'engagement en qualité d'officier auxiliaire aviateur en fonction des places disponibles ;
- délivrance d'un diplôme de niveau A 2 homologué par le Ministère de l'Education Nationale.

N.B. Voir plus haut les autres possibilités offertes pour la carrière d'officier.

b) **le cycle de formation de sous-officier technicien** (Force Aérienne — Force Terrestre — Force Navale).

- technique avions ;
- électricité et instruments de précision ;
- électronique ;
- électromécanique ;
- télémechanique ;
- armement et munitions ;
- météorologie ;
- mécanicien matériel de génie ;
- engins et matériel roulant ;
- ateliers (forge, soudure-machines outils, tôlerie, carrosserie, peinture) ;
- survie et toile ;
- installations aériennes (surveillant de travaux, dessinateur industriel et architectural, dessinateur technique).

Avantages :

- carrière complète de sous-officier ;
- formation jusqu'au niveau A 1 ce qui offre une carrière d'officier technicien, sous réserve :
 - 1° de réussir l'examen A ;
 - 2° de se classer en ordre utile à cet examen ;
 - 3° de satisfaire à l'examen d'entrée de l'Ecole Technique Supérieure de l'Etat ;
- délivrance d'un brevet militaire de la spécialité.

N.B. Voir plus haut les autres possibilités offertes pour la carrière d'officier.

c) **le cycle de formation de sous-officier opérateur** de la Force Aérienne.

- contrôle des opérations ;
- contrôle de trafic aérien ;
- contrôle d'engins téléguidés ;
- opératuer des transmissions.

Avantages :

Voir avantages point b).

N.B. Voir plus haut, les autres possibilités offertes pour la carrière d'officier.

d) **un cycle spécial (électronique)** est prévu pour les porteurs d'un diplôme ou certificat du niveau de l'enseignement secondaire supérieur, désireux de recevoir la formation de sous-officier technicien des Forces Armées.

Avantages : voir b) et c) ci-dessus.

Renseignements :

Ecole Technique de la Force Aérienne
Caserne Colonel Aviateur RENSON
Saffraanberg Sint-Truiden

2. SOUS-OFFICIER TEMPORAIRE

La durée de formation est de 36 mois en principe dont 6 - 12 mois dans une des écoles de la Force Aérienne.

Au moment de son commissionnement au grade de sergent (après 15 mois de service) le candidat signe un engagement de cinq ans.

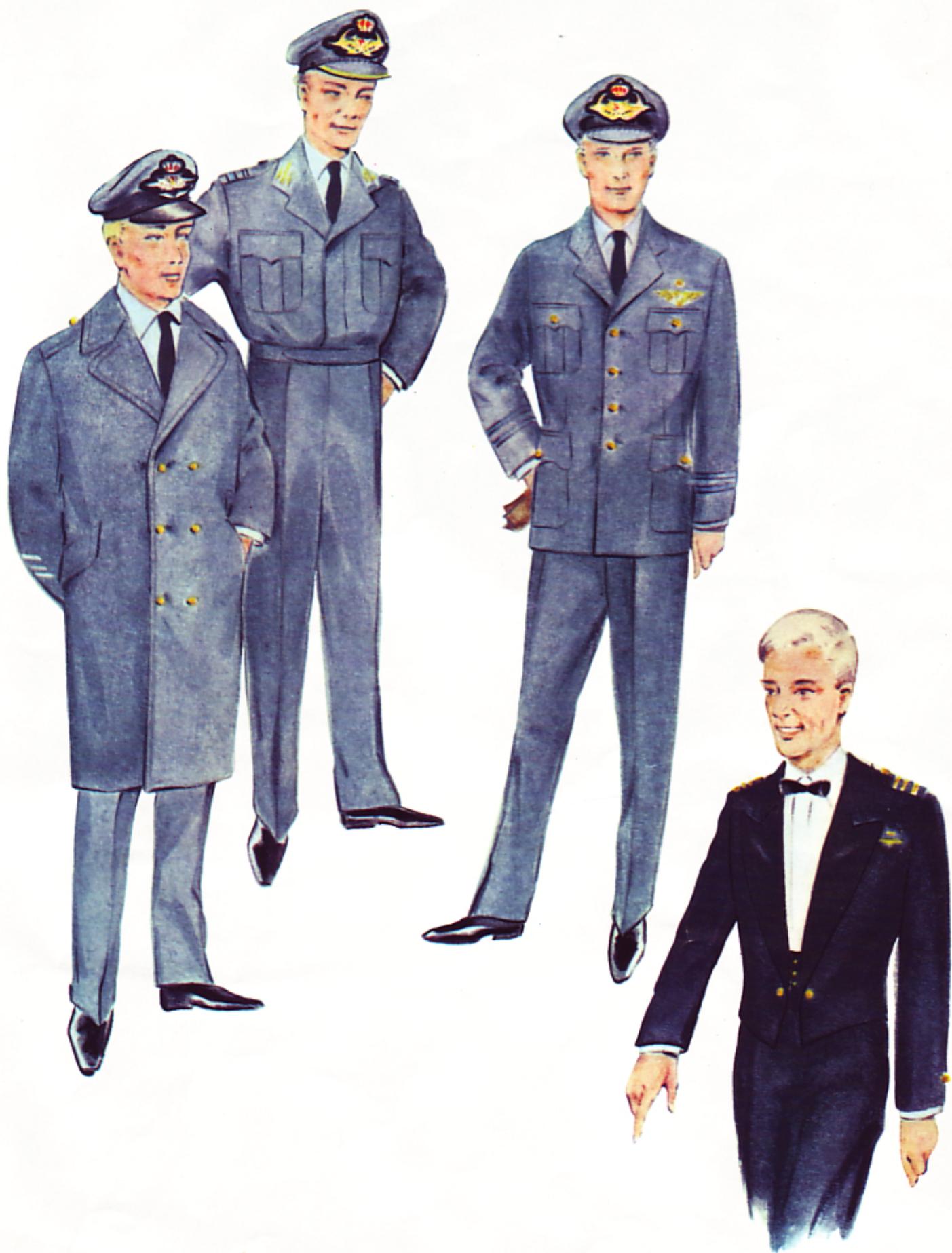
En fin d'engagement, possibilité :

- soit de quitter l'armée avec une prime de maximum 100.000 francs ;
- soit d'être admis dans la catégorie des sous-officiers de carrière avec avancement complet, à condition de satisfaire aux épreuves du niveau des moyennes inférieures ;
- soit être admis dans la catégorie des sous-officiers de complément avec avancement limité au grade de 1^{er} sergent.

Renseignements :

Centre de Recrutement et de Sélection (CRS)
Caserne du Petit Château
Boulevard du 9^e Régiment de Ligne
Bruxelles 1
Tél. 02/17.41.10





INFORMATIONS

DE TOUT GENRE: INFOSERMI

BRUXELLES 1 : 90, rue du Midi - Tél. (02) 13.31.22
BRUXELLES 4 : 2, avenue du 2^e Lanciers - Tél. (02) 47.99.60
LEUVEN : Parklaan 144 - Tél. (016) 221.19
TOURNAI : Quartier Saint-Jean - Tél. (069) 24.712
MONS : 16, rue des Passages - Tél. (065) 37.681
CHARLEROI : avenue Général Michel - Tél. (07) 31.48.81
LIÈGE : 41, boulevard de la Constitution - Tél. (04) 43.84.33
VERVIERS : 262, route de Stembert - Tél. (087) 30.502
EUPEN : 46, rue Belmerin - Tél. (087) 52.343
GEMBLOUX : 44, chaussée de Wavre - Tél. (081) 61.956
NAMUR : 76, rue Rogier - Tél. (081) 23.937
DINANT : Caserne Bisman - Tél. (082) 23.312
ARLON : 9, rue Général Molitor - Tél. (063) 21.843

OFFICIERS (Examen A)

Session spéciale de la Force Aérienne

Groupement Instruction et Entraînement
de la Force Aérienne
1, avenue Bordet
Bruxelles 14 Tél. : 02/16.21.50 - 426

Session Interforces

Ecole de Préparation à la Sous-Lieutenance
90, drève Sainte-Anne
Bruxelles 2 Tél. : 02/78.03.37

SOUS-OFFICIERS (Ecole Technique Secondaire Supérieure, Sous-officiers techniciens, Sous-officiers opérateurs)

Ecole Technique de la Force Aérienne
Caserne Colonel Aviateur RENSON
Saffraanberg
Sint-Truiden

CONCERNANT LES ENGAGEMENTS

Personnel non Navigant

Centre de Recrutement et de Sélection (CRS)
Quartier du Petit Château
Boulevard du 9^e Régiment de Ligne
Bruxelles 1 Tél. : 02/17.41.10

Personnel Navigant

Wing Administratif de la Force Aérienne
Service de Recrutement et de Sélection
(S E R D I)
Caserne Major Géruzet
Boulevard Général Jacques
Bruxelles 4 Tél. : 02/47.99.60 - 265

